© *L'Agefi; 25. August 2010;*

swissdox.ch

Acquisitions raisonnables et durables

Les entreprises doivent assumer une croissance externe plus responsable.

A l'heure où la Suisse importe chaque année près de 50 millions de tonnes de marchandises, la question des achats durables de biens et de services se pose de façon croissante, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Il appartient désormais aux entreprises, aux institutions et à la collectivité de développer des politiques de consommation responsables sur le plan environnemental et social.

Si le thème de durabilité occupe une place grandissante dans le domaine des achats, c'est que l'introduction de standards écologiques et sociaux dans l'ensemble de la chaîne de valeur offre une véritable plus-value à l'entreprise. Les avantages sont multiples: optimisation de l'utilisation des ressources et des relations avec les fournisseurs, renforcement de la réputation auprès des clients, des collaborateurs et du public, meilleur positionnement face à la concurrence, allant parfois jusqu'à l'ouverture de nouveaux marchés.

S'il est vrai que certains secteurs sont particulièrement exposés à des risques, comme la branche des textiles ou de l'agro-alimentaire, dont les marchés d'approvisionnement se trouvent en grande partie dans des pays en développement, le thème de la durabilité dans les achats concerne les entreprises de tout secteur et de toute taille. Sa mise en œuvre repose sur une palette de solutions éprouvées mais suffisamment flexibles pour s'adapter à chaque cas particulier. Les actions se déploient au sein des processus d'approvisionnement de l'entreprise et peuvent toucher en amont aussi bien la traçabilité des biens achetés, leurs modes de production que les aspects logistiques. La politique d'achat responsable comprend le choix des fournisseurs et des prestataires, ainsi que les relations avec ces acteurs. En outre, de plus en plus de standards et labels certifient la fabrication selon des critères écologiques, sociaux ou de proximité, ce qui constitue une aide précieuse dans cette démarche de progrès.

L'acheteur occupe ainsi une position-clé dans l'entreprise et peut sensiblement contribuer à une démarche de développement durable. Il ne s'agit pas d'en faire un spécialiste de ce domaine, mais de lui donner la capacité d'ajouter une nouvelle dimension dans ses choix, au-delà des critères qualitatifs et financiers. L'économie privée n'étant soumise à aucune règle stricte en termes d'achats durables, contrairement au secteur public, il apparaît d'autant plus important de trouver des solutions novatrices et avantageuses répondant à la fois aux impératifs économiques et aux nouvelles attentes de la collectivité. – (Sanu – Formation pour le développement durable)